



## Pension alimentaire et enfant majeur non scolarisé

Par **Iorraine1166**, le **16/01/2009** à **18:34**

Bonjour,  
ma fille vient d'avoir 18 ans et ne souhaite plus aller à l'école, elle veut s'inscrire à l'anpe et chercher du travail.  
est-ce que la pension alimentaire que me verse mon mari depuis notre divorce va cesser, tout en sachant que c'est toujours moi qui l'aura à charge, celle-ci ne pouvant s'assumer seule financièrement.  
merci